

## LA NATURE EN SPECTACLE

### TEXTE DE PRÉSENTATION DU CONCEPT ET DESCRIPTION TECHNIQUE

Imaginer le jardin, la forêt urbaine, la nature comme un spectacle. Un lieu immersif où l'on se sent transporté ailleurs, où l'on se sent déconnecté du tintamarre urbain. Un paysage de verdure enveloppant qui contraste avec la pierre, la brique et le béton des bâtiments avoisinants. Le chant des oiseaux, le bruit des feuillages et les sons des insectes qui prennent le dessus sur ceux des véhicules environnants. Nous nous sommes questionnés sur la manière de rendre la nature encore plus présente que lorsqu'elle émerge simplement du sol, comme c'est le cas dans les parcs au design plus classique. L'îlot n°066 est situé dans le Quartier des spectacles de Montréal, un lieu unique au monde. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour placer la nature sur un piédestal? La nature mérite, elle aussi, d'être mise-en-scène de manière spectaculaire et de faire tourner les têtes.

### LE JARDIN URBAIN

Pour atteindre cet objectif nous avons d'abord imaginé un vaste plan de verdure, de forme triangulaire, qui s'élève du sol pour se détacher stratégiquement du contexte urbain. La nouvelle topographie, constituée de différents plans inclinés, permet la création d'un jardin urbain unique en son genre où la végétation est omniprésente dans l'environnement visuel. Le couvert forestier y est dense, varié et représentatif de la flore et des arbres montréalais. Perçu depuis l'extérieur, l'ensemble de cette zone du site est ceinturé par une bordure blanche continue qui articule le jardin comme un immense réceptacle débordant de végétation. Le geste architectural, à l'échelle surdimensionnée, cherche à s'ancrer à l'identité du secteur et s'inscrit notamment en continuité avec les lumineuses signatures du Quartier des spectacles.

Afin de faciliter la description technique du jardin urbain, nous avons décomposé celui-ci en trois parties principales : les talus, la passerelle et la pointe.

Les **talus** comprennent deux surfaces en pente, se faisant face, au centre desquelles prend forme un lieu de passage morcelé. Reliant l'intersection nord-ouest du site à l'Esplanade de la Place des Arts, le parcours de déambulation est aménagé de manière à limiter les percées visuelles directes sur la ville et invite les visiteurs à traverser les lieux calmement. Bordé par une variété d'espaces de détente et de rencontre, le tronçon de circulation est également connecté à une douce pente, universellement accessible, menant à la passerelle. Le paysage des talus mélange nature et minéralité. Au travers cette parcelle de forêt émergent plus d'une vingtaine de blocs de calcaire massif, suivant le profil de la topographie des lieux. Recouvert de bois à certains endroits et laissés à leur état naturel à d'autres, ils composent une famille d'assises adaptés aux besoins des différents usagers. En soirée, la lumière y est douce et tamisée. Une combinaison d'appareils d'éclairage sobres, tels des bollards, des projecteurs sur futs et de discrets lumineuses pointant vers le ciel, permet d'accentuer la couleur et la présence des végétaux. D'un point de vue structural, les talus sont constitués d'espaces verts en pleine terre. Aux endroits où la topographie s'élève par rapport au niveau du sol environnant, la terre est contenue à l'intérieur d'un périmètre délimité par

des murs de soutènement. Leurs fondations, constituées de larges surfaces d'empatement, permettent de répartir plus uniformément les charges sur le site. Dans la zone des talus qui chevauche la station de métro, l'utilisation de blocs de remblai léger en polystyrène expansé est prévu pour réduire la masse de l'ouvrage et respecter la capacité portante maximale de la dalle de toiture du tunnel.

La **passerelle** est un segment du jardin urbain qui offre des points de vue intéressants sur les environs et qui enjambe l'espace logistique permanent requis au programme. Son tablier, constitué d'une dalle de béton sur platelage d'acier, accueille de nombreux bacs de plantations dont les arbustes permettent d'obstruer avantageusement les vues en contre-bas vers les différents équipements devant être entreposés sur le site. La zone de circulation, stratégiquement positionnée entre deux bandes végétales, est recouverte par de larges planches de bois, ce qui confère au parcours un caractère chaleureux et invitant. Ponctué d'assises linéaires et d'une plateforme contemplative se projetant en direction de l'Esplanade, la passerelle permet une expérience des lieux surprenante qui sera appréciée autant par les Montréalais que par les touristes.

La **pointe** est la portion du jardin urbain qui s'élanche en porte-à-faux au coin nord-est du site. Véritable jardinière flottante, elle est traversée par un large escalier. Celui-ci convie les passants du secteur à monter sur la passerelle pour profiter d'un moment de pause et de quiétude dans un environnement luxuriant. L'expérience d'ascension de l'escalier est un moment riche et particulier pour les visiteurs qui auront l'impression de littéralement émerger d'un sol couvert de végétation. L'effet de déconnexion par rapport à la ville sera instantané. D'un point de vue urbain, la présence de cette nouvelle structure dans le paysage a comme avantage de créer un écran végétal qui adoucit la relation entre la programmation festive du Quartier des Spectacles et l'îlot résidentiel situé juste au nord.

Dans son ensemble, le jardin urbain est composé de 70% de surfaces végétales perméables qui contribuent à la gestion optimale des eaux pluviales recueillies sur le site. Les surfaces dures prévues pour les zones de piétement, se trouvant aux pieds des talus, sont constituées de larges pavés aux interstices drainantes et sont également perméables. Par ailleurs, dans les secteurs de la passerelle et de la pointe, l'excédent d'eau non-absorbé par les végétaux est capté par des drains et acheminé vers des noues végétalisées aménagées plus bas, en périphérie de l'îlot.

## LA PLACE MULTIFONCTIONNELLE

De manière complémentaire au jardin urbain, dont la forme et la configuration permet d'améliorer l'interface avec les milieux de vie résidentiels avoisinants, la place multifonctionnelle dialogue plutôt avec l'Esplanade de la place des arts et la Promenade des Artistes. Également de forme triangulaire, elle comprend, en son centre, un espace polyvalent, dont la surface plane et dégagée de 1190m<sup>2</sup> répond parfaitement aux besoins du programme. Pour contrebalancer la présence de cette zone plus minérale, l'espace est bornée, à ses deux extrémités, par des îlots de verdure. Stratégiquement positionnés, ceux-ci permettent de recueillir et d'absorber une portion des eaux de surface. Au fil des saisons et des événements, la place multifonctionnelle a la qualité de pouvoir se

reconfigurer pour mieux répondre aux enjeux du moment. En période de festival, l'espace logistique est stratégiquement clôturé de manière à préserver tous les accès menant au jardin urbain et à ne pas nuire à son occupation. Les axes de circulation principaux reliant l'îlot aux espaces publics adjacents sont également maintenus. En dehors de la période des festivals, l'espace logistique est déclôturé et devient disponible pour accueillir une variété d'équipements :

- Bancs et autre mobilier type du Quartier des spectacles en rotation dans le secteur
- Bac de plantations : arbres, arbustes, plantes comestibles
- Mobilier ludique : brumisateurs, jeux d'adresse, jeux collectifs
- Installations artistiques, petites scènes, espaces de performance
- Mobilier hivernal : foyers d'extérieurs, conifères en pots
- kiosques éphémères

## L'ESPACE LOGISTIQUE PERMANENT

Dans l'optique de pérennisation des activités logistiques des festivals sur le site, un espace technique permanent de 510 m<sup>2</sup>, comprenant notamment un emplacement pour un panneau scénographique, complète la superficie disponible sur la place multifonctionnelle. Enclavée au travers du jardin urbain, cette zone est habilement dissimulée derrière une cloison architecturale en métal perforé, dont une portion, située sur l'Avenue du Président-Kennedy, est habillée par une végétation grimpante. Cette stratégie d'intégration permet d'embellir l'îlot en le libérant d'un espace visuellement non-désirable au cœur de son paysage. À l'intérieur de ce périmètre, plus de 50 % de la superficie est offerte à ciel ouvert, octroyant beaucoup de flexibilité aux fonctions d'entreposage. La superficie restante est localisée sous la portion passerelle du projet. De façon complémentaire, cette portion de la zone se trouve mieux abritée des intempéries, un atout pouvant s'avérer utile selon le type de contenu entreposé. Afin de faciliter les opérations de manutention, deux points d'entrée stratégiques sont prévus. Un premier est localisé derrière de larges baies ouvrantes orientées directement vers la place multifonctionnelle. Celles-ci peuvent être maintenues en position ouvertes lorsque l'espace logistique occasionnel est clôturé. Un accès secondaire est également prévu du côté de l'Avenue du Président-Kennedy. Celui-ci est davantage adapté pour certaines livraisons qui pourraient être programmées en période nocturne, lorsque la circulation dans le secteur est moins importante. Ce deuxième accès peut également être utilisé lorsque des activités publiques se tiennent sur la place multifonctionnelle simultanément.

Pour terminer, au-delà du geste formel très affirmé de la proposition, le parti d'aménagement proposé cherche fondamentalement à optimiser l'utilisation de l'espace et à harmoniser des lieux dont les besoins très variés doivent être finement et astucieusement conciliés. À nos yeux, tous les pieds carrés de terrain disponibles dans ce secteur très dense de la ville sont extrêmement précieux et nous considérons que tous les efforts possibles doivent être déployés pour maximiser la superficie des nouveaux espaces verts offerts aux citoyens. En ce sens, le traitement de l'îlot n°066 en tridimensionnalité s'avère une approche innovante qui nous semble tout à fait adapté pour solutionner les principaux enjeux de ce concours.